

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1293

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 20

A l'alinéa 44, supprimer les mots :

"en ce qui concerne".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.